52e ANNÉE (6e SÉRIE) N° 13 28 MARS 1935

L'AMI DU CLERGÉ

Paraît à Langres tous les Jeudis

Mgr F. PERRIOT
Protonotaire apostolique *ad instar participantium*
FONDATEUR

Mgr A. ROZIER
Prélat de la Maison de Sa Sainteté
Docteur en Théologie, Chanoine titulaire de Langres
DIRECTEUR

Causerie de l'AMI sur les "Revues"

SOMMAIRE

I. Les accords de Rome. — Laval et Mussolini. — II. M. Laval au Vatican. — III. Importance des accords, dans le domaine international. — IV. Comment ces accords postulent une identité d'idéal moral et religieux. — V. Concessions faites par la France dans le domaine colonial. — VI. Sages conseils donnés dans le *Recrutement sacerdotal* sur la prédication « historique ». — VII. Description du Vatican, de ses habitants, de son souverain, de sa politique, par la *Revue de Paris*. — VIII. Merveilles de conversions au Ruanda belge.

I

Nous avons vécu, depuis le début de la présente année, deux journées de première importance. La première portera dans l'histoire la date du 7 janvier 1935 ; la seconde, celle du 3 février. C'est de la première que je voudrais parler ici, en m'inspirant des nombreux articles de revues dont elle a été l'occasion. La *Revue des Deux Mondes,* qui avait parlé tout de suite, dans sa *Chronique de la Quinzaine* du 15 janvier, des « Accords de Rome, » y est revenue dans son n° du 1er février. Elle a, en outre, donné dans ce dernier n° une jolie suite de croquis, par M. Louis Gillet, sous ce titre : *Une Semaine historique à Rome*. La *Revue de Paris* du 1er février avait aussi une étude sur *L'Accord franco-italien,* mais sans autre signature que les trois fatidiques étoiles de l'Anonymat. Dans la *Civiltà Cattolica* du 2 février, le P. A. Brucculeri a traité le même sujet, avec largeur et compréhension, sous le titre suivant : *Sulle Vie della Pace* (Sur les Chemins de la Paix). Enfin, la *Schönere Zukunft* a voulu dire aussi son mot, par la plume du Dr Alfred Missong, avec le titre suivant, que je traduis de l'allemand : « La politique religieuse de la France est-elle à un tournant ? »

La liste qui précède pourrait être allongée ; elle est suffisante pour l'esquisse que nous voulons tracer ici.

J'emprunte d'abord à M. Gillet le tableau extérieur des négociations.

Voici l'arrivée des diplomates français dans la Ville éternelle :

« Dans le salon d'attente de la gare des Thermes, la France de Rome est réunie : les deux ambassadeurs, Quirinal et Saint-Siège, avec leur personnel, le képi à feuilles de chêne d'or du général Parisot, avec ses attachés naval et militaire, les directeurs de l'Ecole de Rome et de la Villa Médicis, nombre de soutanes aussi, à ganses rouges ou violettes, sur lesquelles se détache, blanche sous le scapulaire noir, la robe du R. P. Gillet, général des Dominicains. Le train est annoncé pour sept heures cinq.

« Brusquement, à sept heures précises, un léger remous dans le salon, une entrée imposante, l'arrivée d'une personne instantanément reconnaissable à son volume, à sa carrure, au déplacement d'air et à l'espèce de marge qui l'accompagne, comme une prérogative naturelle de sa personne, sans qu'il en coûte rien à l'aisance et à la familiarité de son abord : c'est le chef du Gouvernement, M. Mussolini lui-même. Je croyais, d'après le protocole, qu'il devait seulement se faire représenter ce soir, se contenter d'envoyer son ministre des Affaires étrangères. Il nous fait la surprise de paraître en personne, d'être présent là où bat le cœur de l'Italie. Il porte un manteau noir, le chapeau haut de forme légèrement en arrière : on le dirait du moins, à cause de l'habitude qu'il a de relever la tête et de porter haut le visage. Il est radieux ce soir, il rayonne vraiment, ce masque célèbre : entièrement glabre, massif et pesant comme un marbre, avec cette pâleur des vieux Césars dans les musées.

« Tout en causant avec M. de Chambrun, il passe sur le quai intérieur où doit accoster le train, devant une haie de carabiniers, plumets rouges et buffleteries blanches. La voie est sablée comme une allée de jardin. De quoi s'entretient-il avec l'ambassadeur ? Quelles pensées se pressent derrière ce front superbe ? Je l'ignore, mais on y lit un sentiment de triomphe.

« Tout à coup, au ralenti, précédé de sa double machine, le train, silencieux, glisse le long du quai, défile majestueusement, comme pénétré de son importance. Sept heures quatre, une minute d'avance ! Mais déjà, sur le marchepied du wagon-salon, un homme, tête brune et cravate blanche, un salut, un sourire, saute du train encore en marche : ce n'est qu'un éclair. On a eu le temps de voir cette chose inouïe : M. Mussolini, cet homme si maître de lui, ce masque de pierre, on l'a vu rougir de bonheur. »

Cela se passait le vendredi 4 janvier. Les négociations se poursuivent sans trêve jusqu'au dimanche soir. Tout se passe dans le secret. M. Mussolini discute en tête-à-tête avec le ministre français ; seuls les secrétaires sont présents aux débats, qu'abrite le Palais de Venise. De leur côté, les hauts fonctionnaires français des Affaires étrangères travaillent ferme au palais Chigi avec leurs collègues italiens. Le détail ne s'ébruite pas. Les murs ne laissent passer que de rares indiscrétions et de peu d'importance. Le visage de M. Laval, quand il rentre à l'Hôtel Excelsior, où l'at-

tendent son état-major et une nuée de journalistes parisiens, est verrouillé : « Ses petits yeux bridés, sous le store de leurs paupières, ne trahissent rien et ne disent que ce qu'ils veulent. » Les informateurs en sont réduits aux récits des réceptions officielles qui masquent le travail sérieux.

Dans le toast de M. Pierre Laval au dîner officiel du palais de Venise, on remarqua beaucoup les termes dont il se servit envers son hôte. Après avoir salué l'Italie, mère de la civilisation d'Occident, il voulut saluer aussi le « « grand homme qui préside à ses destinées. » — Dix ans d'injustice, écrit M. Gillet, étaient effacés d'un seul mot qui ne s'était que trop fait attendre. »

Et voici la réception du soir. N'oublions pas qu'un accord entre deux peuples n'est pas fait seulement d'un échange de signatures. Les hommes ne sont pas des machines. La présence des grandes notabilités nationales, les poignées de mains échangées, les réflexions, les confidences, la joie lue dans les yeux, saisie dans le ton, dans les termes, dans le tour des phrases, tout cela compte aussi. Ce sont les « impondérables. » Comparez, à ce sujet, la collusion actuelle entre la France et les Soviets d'une part et la renaissance de l'amitié latine, d'autre part. Quelle différence entre les deux ! Là, un pacte d'affaires ou d'intérêts ; ici, une entente, une harmonie, une réconciliation, entre gens de la même famille, entre deux sœurs ! Voilà ce qui apparaît dans la description de M. Gillet :

« Dans ces immenses salons carrés du palais Léon-Baptiste Alberti, dans chacun desquels se logerait à l'aise un immeuble moderne, Rome entière se pressait, en uniformes, en habits chamarrés et en toilettes de bal, entre les hautes murailles peintes de colonnades et de feintes architectures par Andrea Mantegna... Dans le dernier salon, où la foule est plus compacte, la densité des corps signalait la présence du maître. Il fallait traverser pour aller jusqu'à lui, à travers le cadre de la porte trop étroite, une épaisseur humaine. Autour de lui, le cercle se desserrait un peu ; sa personne attirait à la fois et faisait de l'espace, laissait entre elle et ce qui l'environnait ce petit intervalle de déférence infranchissable, qui est l'atmosphère de l'autorité.

« Il était debout, en frac, portant le grand cordon de la Légion d'Honneur, au milieu de la vaste salle dallée de marbre comme une église, et où l'absence de sièges, de meubles, d'accessoires bourgeois double l'impression de grandeur... Au centre de la scène, on ne voyait que son visage, cette face si large, aujourd'hui simplifiée, encore agrandie par la calvitie, sur ses vastes épaules, semblait, comme un phare tournant, le point lumineux de la salle, une source éclairante, dont le faisceau actif paraissait dirigé vers vous et ne laissait rien échapper. Cependant, il causait avec animation. Il portait l'habit noir, d'une coupe d'il y a dix ans, sans affectation d'élégance et sans avoir l'air endimanché. Ce qui frappait surtout, c'était cette prodigieuse vie, cette présence qui semblait ramasser sur son masque toute la personne, mobiliser à chaque seconde et pour chaque interlocuteur, toutes les ressources du cerveau. Toute présentation était superflue. L'amie qui m'amenait en resta stupéfaite : il ne lui laissa pas le temps de me nommer, tout de suite me parla de la *Revue*, comme si je l'avais quittée la veille. Cette mémoire infaillible est le signe des chefs ! Un ordre anonyme n'existe pas, ne s'adresse à personne. Quelle prise a sur un homme celui qui l'appelle par son nom ! Le nom crée le lien, la responsabilité. Ainsi, dans cette foule, cet homme établissait sa domination. C'est un chef d'entreprise qui, au milieu d'une fête pour les noces de sa fille, ne perd pas de vue son affaire et ne cesse pas un instant d'être le patron. »

Cette réception avait lieu le samedi soir. Le lendemain, M. Laval rendait la politesse, en recevant à son tour au Palais Farnèse, résidence de l'ambassadeur de France. Mais là se passe une scène extraordinaire.

La foule de la veille est présente. Mais, à peine le dîner fini, les deux hommes d'Etat se sont retirés à l'écart, pour causer, puis, cherchant plus de solitude, ont passé dans le cabinet particulier de M. de Chambrun... D'un coup, le charme de la fête est rompu. L'inquiétude même ne tarde pas à se faire jour. Elle s'aggrave à mesure que le tête-à-tête se prolonge. Le mystère dure jusqu'à minuit !

« J'arrivais au moment où il devenait dramatique, écrit M. Gillet. On n'osait respirer. Il n'y avait pas d'orchestre, comme dans les soirées mondaines, pour engourdir les facultés d'attention... Le temps paraissait long. On n'osait consulter les montres. On ne riait que du bout des lèvres. La plume des éventails étouffait les chuchotements. Je ne sais comment, à un instant donné, se répandit, dans cette tension qui touchait au malaise, une impression de détente, un tiède souffle de confiance. On ne sut d'où venait cette haleine favorable. Tout se dérida. Le souci s'évanouit. C'était l'accord. La salle en un clin d'œil se trouva désenchantée. Peu avant minuit, M. Laval et M. Mussolini reparurent. Ils se dirigèrent en causant vers un buffet particulier, où une collation leur était servie. M. de Chambrun s'approcha. Les trois hommes causèrent un moment, comme s'il s'agissait de choses indifférentes. — « Nous signerons demain, » ajouta M. Mussolini, en prenant congé de l'ambassadeur, et avant de saluer la maîtresse de maison. Dehors, il pleuvait : une pluie tiède, qui sentait le printemps et faisait miroiter le pavé... Il y avait dans l'air de la douceur, un reste de liesse populaire, une tendresse répandue. C'était le cadeau de la Nuit des Rois. »

Et enfin voici la scène qui suivit la signature (je cite toujours M. Gillet) :

« Je voudrais reproduire l'atmosphère de l'instant, la lecture posée, sans « effet », devant un public d'une trentaine de personnes, l'absence de rhétorique et pourtant (à cause de cela peut-être) l'impression de plénitude et de solennité. Ce n'étaient pas des documents, des textes diplomatiques ; c'étaient deux vies qui s'exprimaient, deux vies à un sommet, à un point culminant de leur énergie et de leur existence. Dans cette face de pierre qui parlait, dans ce grand masque paysan, distinguiez-vous une trace de ruse, un soupçon de cette fameuse politique « italienne » ? La voix et le ton disaient seulement l'honnêteté et le courage : « Nous nous sommes bien battus, disaient-ils ; nous avons défendu bravement notre pays. Nous pouvons nous donner la main. » Se tournant vers M. Laval, le maître de l'Italie ne cacha

point sa sympathie, fondée sur l'expérience de leurs « jeunesses tourmentées ». Il ajouta, avec finesse, que tout n'était pas fait, que l'amitié est un sentiment « qui s'entretient et se cultive », qu'à cette condition de grands espoirs étaient permis. M. Laval, dans sa réponse, montra la même simplicité. Ce fut très beau. Quand les deux hommes se donnèrent la main, ce fut vraiment le pacte, ce fut vraiment l'étreinte de la France et de l'Italie. »

II

J'essaierai de dire plus loin l'importance de cet accord franco-italien. Mais je voudrais encore emprunter à la jolie plume de M. Gillet le récit de la visite de M. Laval au Vatican.

« J'ai vu, écrit-il le lundi 7 janvier, j'ai vu la France apporter son hommage au Saint-Père ; j'ai vu notre ministre des Affaires étrangères, ancien Président du Conseil, sortir, visiblement ému, d'une longue entrevue d'une heure avec Sa Sainteté Pie XI ; je l'ai vu s'agenouiller au tombeau de l'Apôtre et méditer quelques instants, sous la coupole de Michel-Ange, au milieu des espaces blanc et or de Saint-Pierre, dans la crypte où brûlent les lampes devant la pierre sépulcrale sur laquelle le Christ a dit qu'il bâtirait son Eglise. Penché sur la balustrade de jaspe de la Confession, j'ai vu ce visiteur faire le geste appelé depuis tant d'années par les prières de tant de Carmels et les ferveurs de tant de prêtres, et qui causera de la joie, jusqu'aux confins du monde, partout où lutte un missionnaire qui porte avec la France la parole de Dieu. »

Mais ce ne fut pas seulement au ministre que le Pape voulut donner audience. Après M. Laval, ce furent les journalistes français, accourus à Rome, qui furent accueillis par lui. Naturellement, M. Gillet était du nombre. Son récit est empreint d'émotion :

« Ce soir, dit-il, le Saint-Père donnait audience aux membres de la presse parisienne. Minute mémorable et touchante ! L'espace me manque pour la décrire. Plus d'un, qui ne s'y attendait guère, se retira plus bouleversé qu'il n'eût voulu en convenir ; tous emportèrent malgré eux comme un souvenir de piété l'image de cet homme blanc, de ce « vieux prêtre », de ce « vieux père », qui les appelait tour à tour « ses enfants » et « les grands seigneurs de la parole », les enorgueillit en leur montrant leur redoutable pouvoir, et pour toute leçon, se borna, en les bénissant, à leur recommander le soin de la vérité. »

Les journaux nous ont donné les échos de cette émouvante allocution du pape. N'oublions pas l'idée essentielle qui en formait le thème : « On dit, Messieurs, que c'est l'opinion qui conduit le monde. C'est une erreur, car l'opinion elle-même est faite par la presse. C'est donc la presse qui dirige tout. »

Et voici maintenant les échos de la réception du lundi soir, chez M. Charles Roux, notre ambassadeur auprès du Vatican :

« Lorsque M. Laval arrive, fort en retard, après cette journée surchargée (ses secrétaires, MM. Léger et de Saint-Quentin, qui avaient dû se mettre en tenue, ne rejoindront qu'au milieu du dîner), le salon est déjà plein de la pourpre romaine. Nous n'aurons pas vu, c'est dommage, le cérémonial charmant et suranné des Eminences, reçues à leur descente de voiture et escortées jusqu'au salon par la livrée portant des cierges, comme on conduit le Saint-Sacrement.

« Sont présents S. E. le cardinal Pacelli, secrétaire d'Etat, longue figure élégante, consumée, émaciée, saisissante de flamme spirituelle et de vie intérieure, et le cardinal Fumasoni-Biondi, ce vieillard débonnaire, chef de la Congrégation des Missions, celui qu'on appelle le Pape rouge, comme le général des Jésuites est surnommé le Pape noir. Le vaste Mgr Caccia-Dominioni, grand-maître de la Chambre de Sa Sainteté, représente la personne du Saint-Père. Ajoutez les deux chefs des deux grandes maisons romaines, les princes Colonna et les princes Lelio-Orsini, la princesse Vittoria Ruspoli, noire et classique beauté du Guide, alliée aux Dampierre, et M le Comte Manzoni, ancien ambassadeur italien en France, enfin la marquise de la Tour, belle-fille de M. Nisard, dernier ambassadeur français avant la séparation. Les autres invités représentent notre clergé, Saint Sulpice, le Séminaire de Saint-Louis des Français, les dignitaires de la Vaticane et de la Rote, la presse catholique, soies rouges où le P. Gillet montre sa robe de croisade. M. François Mauriac, de passage à Rome, figure l'élément mondain et les gloires académiques.

« Quand donc avait-on vu la France à Rome, convive de l'Eglise, faisant vis-à-vis avec elle ? J'ignore ce qui s'est dit entre le Pape et M. Laval, dans ce colloque d'une heure, presque sans exemple au Vatican, et dans la soirée entre le même Laval et le secrétaire d'Etat, qui lui faisait face à la même table. Mes voisins n'en croient pas leurs yeux et n'en reviennent pas ; ils croient faire à rebours, en remontant de bonheur en bonheur, ce chemin d'épreuves, le calvaire de chagrins et de désespoirs que fut toute leur vie à Rome, depuis trente ans. J'écoutais avidement cette douloureuse histoire et ne pouvais me défendre d'un sentiment de joie... Avec sa gaminerie charmante, Mauriac, au comble du bonheur, s'oublie à fredonner (Dieu me pardonne !) ce vieux refrain de notre enfance :

Catholique et Français toujours !

cependant que M. Laval, qui retrouve, lui aussi, ses souvenirs d'enfant de chœur, dans la paroisse de son village, s'isole en un long tête-à-tête attentif avec le cardinal Pacelli. Dans un autre angle du salon, M. Alexis Léger expose le bilan de l'ensemble de ces opérations inespérées : liquider les vieilles misères, les causes invétérées de friction et de ressentiment, s'expliquer avec l'Italie, comme Delcassé le fit avec l'Angleterre, en 1904, reconstituer la grande ligne du Tibre à la Tamise, le front Rome-Paris-Londres, le dessein de César, embrassant la mer du Nord et la Méditerranée, le front d'Occident, le front de la paix, de la chrétienté, de la civilisation. La clef de tout cela était à Rome. »

Et enfin, le mardi 8 janvier, c'est le retour de M. Laval à Paris. M. Mussolini, au comble de la joie, a tenu à l'accompagner à la gare des Thermes. Ce n'est pas un adieu qu'il lui dit ; il lui apporte le sentiment d'un grand travail fait en commun, d'une œuvre durable. « J'observe de nouveau le Duce, écrit M. Gillet. Que ce visage est mobile ! Quelle succession, quel théâtre d'expressions rapides, tandis qu'il serre les mains de M. Laval et de sa fille ! Tant de grâce, tant d'énergie, de sourire, de cordialité, je ne les ai vus jamais que sur

les traits d'un autre héros, le général Charles Mangin. Et dans la ville entière, c'est la même satisfaction, la même confiance naïve... Y a-t-il assez de cloches à Rome pour carillonner une pareille fête et exhaler la joie d'une telle Epiphanie ? »

III

Essayons maintenant de soupeser l'importance de l'accord du 7 janvier. Nous nous inspirerons, pour le faire, de l'article de la *Civiltà cattolica*.

Le P. Brucculeri note avant tout l'effroyable oppression qui pèse sur l'Europe depuis quinze ans. La paix ne s'est pas rétablie au fond des âmes, après la guerre. Les traités qui avaient mis fin à cette dernière n'avaient satisfait personne. Les vainqueurs n'avaient entre les mains que des papiers et des signatures. Les vaincus se considéraient comme victimes d'une insupportable violence. La division existait entre les alliés de la veille. L'institution de la Société des Nations n'offrait qu'une vaine façade. Les peuples vivaient dans l'anxiété. Les hommes d'Etat remettaient constamment sur le tapis les mêmes problèmes : réparations, dettes de guerre, sécurité, etc. La multiplicité même des conférences internationales était une preuve de leur stérilité, en dépit des communiqués rassurants qui les terminaient régulièrement.

En 1923, échoue le projet d'un *Traité de mutuelle assistance* entre les principales puissances d'Europe.

En 1924, échoue le *Protocole de Genève,* chef-d'œuvre de l'art diplomatique, mais où les gouvernements découvrent la marque d'un dangereux idéalisme.

En 1925, se réalisent les *Accords de Locarno,* qui donnent à la Belgique et à la France un peu plus de sécurité, mais qui ont le double tort de ne rien dire des frontières de l'Est, et de reposer sur des signatures allemandes que les bouleversements survenus dans ce pays ont rendues moins rassurantes. Locarno a endormi les inquiétudes pour un jour. Mais lorsque les *Mémoires* de Stresemann ont été publiés et lorsque Hitler est arrivé au pouvoir, le doute est rentré dans les cœurs. On a beau faire, l'atmosphère juridique internationale est empoisonnée. Les doctrines qui divinisent la force ou la race sont de celles qui ne permettent pas que l'on se fie aux engagements d'une nation, même les plus affirmatifs et les plus sacrés en apparence. On peut bien dire que Rosenberg est l'ennemi mortel de la paix en Europe et que quiconque protège ou tolère cet homme prouve qu'il n'attache pas plus d'importance que lui-même aux pactes internationaux. Le *Mythe du XX^e^ siècle* n'est autre chose que le retour à la barbarie et, en régime barbare, les signatures sont plus dangereuses qu'utiles, car elles font croire à la paix les naïfs, alors qu'elles laissent l'esprit de guerre au fond des cœurs.

En 1929, on fait un tapage énorme autour du *Pacte Kellog,* mettant la guerre « hors la loi ». Mais ce Pacte est dépourvu de sanctions. Il ne guérit donc pas le bellicisme, d'une part, ni la maladie du doute, de l'autre.

En 1933, le *Pacte à Quatre* n'arrive pas à dépasser la sphère des congratulations internationales.

En 1934, la France propose un *Pacte oriental ;* mais, dans l'intervalle, il s'est passé un événement considérable : la Pologne et l'Allemagne ont liquidé leurs différends et ont fait alliance, et ni l'une ni l'autre n'accueille avec faveur les ouvertures de la France. Au reste, il suffit qu'une proposition vienne de la France pour que l'Allemagne s'en méfie, et réciproquement.

Durant le même temps, la *Conférence du désarmement,* qui travaillait dans le cadre de la *Société des Nations,* se traînait de session en session, de rapports d'experts en rapports d'experts. Le coup de grâce pour elle fut le réarmement de l'Allemagne. Au lieu d'une Conférence du désarmement, on pourra désormais, du fait de l'Allemagne et de son attitude suspecte, parler d'une Conférence du réarmement. De fait, les derniers accords, ceux de Rome et de Londres, sont basés sur le développement des forces de l'air.

C'est dans cette évolution de l'Europe d'après-guerre qu'il faut situer les accords récents, pour en mesurer la valeur.

Qu'est-ce qui a rendu caducs tous les pactes antérieurs ? L'esprit allemand. Dans le même temps où elle signait, l'Allemagne de Stresemann n'avait pas l'intention de tenir parole. Elle professait le machiavélisme le plus radical ; elle se croyait sous la contrainte des circonstances et professait que « nécessité n'a pas de lois. » L'Allemagne de Hitler est encore beaucoup plus hardie dans son dédain de la parole donnée. De Stresemann à Hitler le progrès vers la barbarie est flagrant. Autour d'elle, il faut dresser un barrage. Elle ne comprend que la force. Il faut joindre à la courtoisie internationale l'appareil de la puissance. Sans chercher à la heurter inutilement, il faut lui faire comprendre que l'on n'a pas peur d'elle. Ce qui lui donnait de l'assurance, dans son dessein de revanche et de révision des traités, c'était la dispersion des forces alliées. Elle avait adroitement agi sur les diverses nations qui l'avaient acculée à la défaite, en jouant de sa misère, de son importance dans le circuit économique universel, pour dissocier les intérêts divergents des alliés de la guerre et elle avait réussi à relâcher les liens qui avaient formé contre elle le faisceau de la victoire en 1918. Mais Hitler a refait l'union. Le réarmement insolent de l'Allemagne, en suscitant des craintes trop motivées, a rapproché les frères latins. L'Italie n'avait pas été payée de sa collaboration au cours de la Guerre ; elle gardait des lourds griefs contre la France. Mais elle n'a aucune envie de devenir, comme la France, un pays-frontière de l'Allemagne, ce qu'elle serait si l'Autriche était entraînée dans l'orbite hitlérienne,

C'est l'affaire de l'*Anschluss,* c'est la mort de Dollfuss, ce glorieux « martyr » du patriotisme autrichien, qui ont agi sur l'esprit de Mussolini pour lui faire désirer une explication avec la France. Et c'est d'autre part le 6 février qui, en provoquant chez nous la formation d'un gouvernement d'union nationale, en détruisant chez beaucoup de Français les préjugés puérils que le socialisme entretenait contre le « fascisme, » a rendu possible cette explication préparée par l'infortuné Barthou d'abord et réalisée enfin par Pierre Laval.

Comme le fait remarquer le P. Brucculeri, auquel nous empruntons sans nous asservir à son exposé,

« l'entente franco-italienne, inaugurée avec le nouvel an, ne peut être le germe caduc d'un simple intérêt politique du moment, parce qu'elle a des racines très profondes, qui en assurent la fécondité et la stabilité La communauté de culture, l'affinité ethnique, l'identité de foi religieuse, l'intérêt vital de la latinité en péril font de l'Italie et de la France deux alliées naturelles. Assurément, entre les nations sœurs, les égoïsmes, les malentendus, les formes diverses de gouvernement, les manœuvres maladroites d'une politique sans générosité peuvent aboutir à des dissentiments graves et à une hostilité acharnée. Et vice versa, le plus mesquin intérêt peut conduire à des rapprochements politiques entre des peuples que séparent toutes sortes de conditions ethniques, culturelles ou religieuses. L'histoire offre de nombreux exemples de ces invraisemblables mariages. Mais, en pareil cas, ce ne sont pas les peuples qui se rencontrent, ce sont des protocoles qui s'établissent sans que les esprits soient véritablement mis en contact. L'accord entre la France et l'Italie est de nature bien différente. Depuis longtemps préparé, avec la volonté arrêtée d'éliminer définitivement les problèmes demeurés en suspens entre les deux nations, il donne d'une part une solution plus équitable des questions spécifiquement franco-italiennes, et il constitue d'autre part, comme dirait l'honorable Mussolini, « une consécration de ces valeurs idéales qui nous viennent de la communauté des origines et dont les peuples ont besoin au suprême degré, aux époques de désordre et d'incertitude comme celle que nous traversons. »

A vrai dire, on a bien fait ressortir, de part et d'autre, que l'accord devait être cultivé à l'avenir, pour porter tous ses fruits. Mais si l'on admet qu'il produise tous les fruits qu'on est en droit d'en attendre, on ne saurait surestimer sa valeur. Il s'agit en effet de deux grands pays, dont le poids démographique de 80 millions d'hommes, dont les flottes et les armées réunies ne sont pas une quantité négligeable.

On spéculait sur leurs dissensions. C'était l'un des périls de l'heure. Ce péril disparaît. Il faudra compter avec leur union, comme on comptait sur leur désunion.

Il faut considérer en outre que cet accord ne concerne pas seulement les intérêts des deux nations, mais l'équilibre européen tout entier. Les deux gouvernements, français et italien, ont adopté à Rome le langage européen. Ils n'ont pas voulu s'en tenir à leurs préoccupations privées. Ils ont pris la résolution de créer de l'ordre au sein de la vieille Europe, si profondément divisée. Les cabinets de Paris et de Rome déclarent vouloir former un front unique pour « collaborer dans un esprit de confiance réciproque au maintien de la paix générale. Pour réaliser cette collaboration, ils procèderont à toutes les consultations que les circonstances pourront exiger. »

Le point le plus important des pactes compris dans le traité est celui qui concerne l'Autriche. Lorsque Laval et Mussolini se sont rencontrés, il n'était pas douteux que la Sarre se prononcerait pour son retour à l'Allemagne et que ce fait donnerait aux ambitions de Hitler une surexcitation redoutable. Combien les deux hommes d'Etat n'auraient-ils pas été plus inquiets si la formidable majorité sarroise en faveur de l'Allemagne leur avait été connue! Mais on pouvait être certain qu'après le succès de la Sarre, Hitler, mis en appétit, se remettrait à l'œuvre en Autriche, pour provoquer une révolution nationale-socialiste et amener une annexion camouflée de ce pays à la grande Allemagne.

C'est avec cette observation devant les yeux qu'il convient de lire les principaux passages de l'accord franco-italien :

« Les deux Gouvernements se déclarent d'accord pour recommander aux Etats particulièrement intéressés la conclusion d'un accord de non-ingérence dans leurs affaires internes respectives, et l'engagement réciproque de ne susciter ni favoriser aucune action qui ait pour but d'attenter par la force à l'intégrité territoriale et au régime politique et social de l'un quelconque des Pays contractants.

« L'accord dont il s'agirait, devrait être conclu initialement entre l'Italie, l'Allemagne, la Hongrie, la Tchéco-Slovaquie, la Yougo-Slavie et l'Autriche, c'est-à-dire entre tous les pays frontières de l'Autriche et l'Autriche elle-même, et être ouvert à l'adhésion de la France, de la Pologne, et de la Roumanie, afin de pouvoir s'étendre, de la sorte, aux pays-frontières de l'Autriche, de la France et à ceux qui les touchent.

« En outre, le Gouvernement italien et le Gouvernement français, considérant la nécessité de maintenir l'indépendance et l'intégrité de l'Autriche, conviennent dès maintenant que, dans le cas où cette indépendance et cette intégrité seraient menacées, ils se consulteraient entre eux et avec l'Autriche sur les mesures à prendre. Cette consultation serait ensuite élargie par l'Italie et par la France, afin de s'assurer le concours des autres Etats. »

En résumé, deux points sont précisés : non-ingérence, — promesse de garantir en commun l'indépendance de l'Autriche. Le premier point vise la propagande nazie, appuyée par l'Allemagne, le second, toute tentative d'annexion dissimulée ou ouverte.

Le seul fait que deux puissances telles que la France et l'Italie se posaient en protectrices de la petite Autriche, si menacée et si troublée, était déjà d'une importance capitale. Mais ce fait prit, presque aussitôt, une gravité formidable du fait de la sympathie déclarée de l'Angleterre et de l'adhésion formelle de la Petite Entente. Dès le 11

janvier, en effet, le Conseil permanent de ce groupe de puissances, réuni à Lubliana, publia le communiqué suivant :

« Les trois ministres des Affaires étrangères (de Yougo-Slavie, Roumanie et Tchéco-Slovaquie) ont pris note avec grande satisfaction des négociations qui se sont déroulées à Rome, entre le chef du Gouvernement italien, Mussolini, et le ministre des Affaires étrangères de France, Laval, et ils espèrent qu'elles contribueront, dans une large mesure, à la garantie et à l'organisation de la paix. Les trois ministres se sont déclarés prêts à une large collaboration avec toutes les Puissances intéressées, afin de rendre possible, dans un esprit de confiance et de sincérité réciproques, la réalisation pratique des principes qui inspirent les accords de Rome. »

Deux choses sont intéressantes ici : c'est, d'une part, que l'Italie abandonne publiquement le camp « révisionniste », c'est-à-dire le groupe des Puissances qui tendaient à remettre en question les traités qui ont mis fin à la Guerre ; — et c'est, d'autre part, que la Yougo-Slavie, sur laquelle d'obscures visées allemandes semblaient chercher appui, a proclamé, par la voix de M. Jevtich, son principal ministre, que les accords de Rome ouvraient la voie à une « grande action diplomatique destinée à réaliser une paix durable et à réorganiser les relations internationales des peuples. »

Enfin, tous les faits récents ont apporté à la Société des Nations un surcroît d'autorité et de prestige. Le départ de l'Allemagne et du Japon semblait devoir porter un coup mortel à cette institution. Mais l'organisation du plébiscite de la Sarre, — puis la solution du dangereux conflit entre la Yougo-Slavie et la Hongrie, à la suite de l'attentat de Marseille, — enfin les accords de Rome, qui sont en pleine harmonie avec les principes de la Société, et l'admission récente de la Russie (dont il faut au total se féliciter, bien que cette admission n'ait pas été entourée des réserves nécessaires), tout cela a rendu à l'organisme international de Genève une incontestable vigueur.

Voilà ce qui permet d'espérer que la paix est désormais en marche. Mais il serait vain de compter sur des pactes purement intéressés. Les signatures ne valent que ce que valent les consciences qui se sentent liées par elles. C'est pourquoi l'on en revient toujours à cette conclusion claire : « La sagesse des hommes d'Etat doit s'appuyer, pour aboutir à des résultats solides, sur la bonne volonté des peuples et sur les forces morales et religieuses. On ne fera rien de durable, en Europe, ni dans le monde, sans l'appel à l'Evangile, qui a été la source de la civilisation occidentale et qui peut, seul, assurer son avenir. » C'est ce que Gabriel Hanotaux, cité par la *Civiltà*, a fort bien fait ressortir en disant : « L'homme et la société humaine seront toujours ce que sera la conscience humaine. A l'union des peuples de civilisation méditerranéenne et chrétienne, il y a déjà un cadre tout tracé et c'est le christianisme. Le christianisme nous a transmis la loi morale dictée par le Créateur. Le Christ est mort sur la croix pour en fixer le respect au milieu des hommes. Le vrai désarmement moral est dicté par les paroles : « Aimez vous les uns les autres ! » Pourrions-nous oublier une doctrine aussi puissante, une leçon aussi douce et aussi grave, la plus ancienne, la plus sûre, la seule ?... »

En parlant ainsi, l'éminent historien et diplomate ne faisait que reproduire les enseignements du pape Pie XI. Nous ne cesserons jamais de redire avec l'Eglise : « *De la peste, de la famine et de la guerre, délivrez-nous, Seigneur !* »

IV

Dans la *Revue de Paris*, du 1er février, l'auteur qui a traité des accords franco-italiens n'a pas signé, mais il est aisé de reconnaître sa compétence. Il insiste sur ce point que la masse des malentendus qui séparaient les deux sœurs latines était trop compacte pour être écartée en un jour. Il montre que, dans tous les accords modernes, il y a un arrière-plan d' « affaires » qu'il ne faut pas perdre de vue. Et il écrit :

« Ce qu'on espère, ce qui est possible, c'est la révision des deux politiques douanières, en vue d'intensifier le courant des échanges franco-italiens aujourd'hui réduit à presque rien. Ce qu'on espère aussi, c'est un mieux-être. Et cela suffit à donner à l'accord franco-italien son sens véritable. Il n'est pas un point final, mais un point de départ. A la onzième heure, la négociation a failli trébucher sur un détail — peut-être important — de la solution coloniale. Les hommes responsables ont compris, des deux côtés, qu'il serait désastreux de ne pas conclure, que le centre de gravité du rapprochement franco-italien n'était pas en Afrique, mais en Europe, et ils ont conclu. En agissant ainsi, ils ont fait acte de grands politiques ; mais pour que l'accord soit efficace, pour que l'amitié franco-italienne persiste et se développe, il faut qu'entre Paris et Rome les échanges non seulement économiques mais spirituels et surtout politiques ne s'arrêtent plus. »

Nous avons bien lu : « échanges *spirituels* ». Il faudrait donc que se réalisât la prévision exprimée par le docteur Alfred Missong dans *Schönere Zukunft*. Ce n'est pas seulement au point de vue général de la place que la France doit jouer dans la restauration de la civilisation universelle sur des bases chrétiennes, qu'il est infiniment désirable que notre pays, par la voix de ses hommes d'Etat responsables, s'engage dans la voie des ascensions spirituelles, rende hommage publiquement à la valeur irremplaçable de l'idéal catholique, abjure ce matérialisme décevant et avilissant que la maçonnerie lui a imposé en guise de religion des temps modernes, — la religion des « gros sous », la religion du bien-être matériel, et, comme eût dit Stuart Mill, la religion du « pourceau satisfait » ; — mais c'est aussi au point de vue immédiat de son prestige européen, de sa sécurité, de sa collaboration étroite avec l'Italie, qu'elle doit infléchir sa politique religieuse ou plutôt antireligieuse et la mettre en harmonie, je ne dirai pas

avec celle de sa nouvelle compagne, mais avec son plus glorieux passé.

Il n'y a pas de ciment plus puissant que celui de la religion. C'est ce que la catholique Autriche comprend fort bien. C'est ce qui met en rage contre elle l'Israélite internationaliste Léon Blum et ses amis, aux dépens de la courtoisie la plus élémentaire et de l'intérêt national le plus évident.

La *Revue de Paris* fait encore une remarque qui va loin. Elle observe que la loi des relations entre les peuples ne repose pas seulement sur des facteurs ethniques, moraux, religieux, économiques même, mais aussi sur des facteurs *géographiques*. La position de chaque pays commande sa politique extérieure. Nous avons un dangereux voisin. C'est en fonction de ce voisinage inquiétant que se déroule, pour une très grande part, notre action diplomatique et notre politique intérieure. Si nous étions à 1000 lieues de la frontière allemande, toute notre histoire serait changée. Mais nous ne pouvons pas transporter nos pénates ; il faut vivre et mourir où nous sommes. Ne nous en plaignons pas. Il est écrit : « La crainte de Dieu est le commencement de la sagesse. » On pourrait dire que pour les francs-maçons qui nous gouvernent — j'allais dire : qui nous oppriment — « la crainte de l'Allemagne est le commencement de la sagesse. » Je ne souhaiterais pas, pour tout au monde, que la France fût dans la situation géographique du Mexique : car celui qui « est homicide dès le commencement » aurait alors beau jeu contre l'Eglise de France !

Mais revenons à l'Italie. La *Revue de Paris* (qui ne fait pas les réflexions qui précèdent) établit très justement un parallèle entre la situation géographique de l'Angleterre et celle de l'Italie. L'une et l'autre se trouvent situées aux extrémités du continent européen. L'Angleterre ne commence à s'émouvoir que depuis que l'aviation a supprimé le détroit ; l'Italie se rapproche de la France, parce que les montagnes n'existent plus pour l'armée de l'air. Les vieilles clauses diplomatiques, les vieux principes nationaux sont à réviser, en raison des progrès menaçants de la technique. Nous sommes devenus si experts dans l'art de tuer et de détruire et nous avons si bien escamoté les distances, que la solidarité internationale apparaît aux amis de la paix comme un devoir pressant. Les affinités culturelles jouent à plein, alors que jusqu'ici elles ne constituaient qu'une suggestion vague d'amitié possible.

Regardez l'Italie depuis la guerre :

« Dix ans de politique parallèle à la politique allemande n'ont pas été consacrés par un traité en bonne et due forme, entre Rome et Berlin. L'accord franco-italien n'est pas une alliance. Mais en dépit de cette politique de balancier qui est dans la nature même de la tradition britannique et qui, au lendemain même de la guerre, dans la victoire commune, a empêché les hommes d'Etat anglais de signer avec la France le pacte de garantie que celle-ci demandait, les échanges franco-britanniques ont été si intimes, si quotidiens, si loyaux, que la vieille entente cordiale est toujours vivante et qu'elle s'est montrée mille fois plus utile que certaines alliances dûment signées, ratifiées et classées. Il doit en être de même avec l'Italie. Entre l'Italie autoritaire et la France libérale, entre l'Italie jeune et ambitieuse et la France expérimentée et sage, toute alliance serait vaine. Mais si chaque pays associe l'autre à ses initiatives, le tient au courant de ses réactions, si l'Italie et la France collaborent constamment, tous les espoirs sont permis. ».

Or, elles ont en face d'elles des tâches très nettes : le maintien de la paix, et par suite le maintien du statut territorial européen, l'opposition résolue à tout révisionnisme extra-légal et faisant appel à la violence. Elles s'unissent dans la plus noble des missions : empêcher qu'une nouvelle lutte fratricide accélère et achève la déchéance européenne et chrétienne dans l'univers. Une nouvelle guerre serait le suicide de la race blanche. Le racisme germanique ne semble pas en être convaincu. Il s'agit de tenir prête la « camisole de force, » au cas où son aveuglement tournerait décidément à la démence. Pratiquement, c'est la question de l'*Anschluss* qui demeure le point noir de la politique internationale en Europe. Le voyage récent des ministres autrichiens à Paris et à Londres n'a fait que souligner la gravité du problème.

V

Pour avoir une idée suffisamment complète des accords franco-italiens, il est nécessaire de se rappeler l'histoire des malentendus auxquels ces accords ont mis fin. La *Revue des Deux Mondes* du 15 février et l'*Illustration vaticane* de fin février vont nous aider à relater cette histoire. Dans le premier de ces recueils, l'article est de M. Albert Duchêne, sous ce titre : *Essais et Notices, Les origines de l'accord franco-italien*. Dans le second, c'est M. Pietro di Renzi qui traite du *Domaine colonial de l'Italie en Afrique*.

En 1915, lorsque l'Italie entra dans le conflit européen aux côtés des Alliés, elle conclut avec ceux-ci un pacte connu sous le nom de Pacte de Londres. L'art. 13 de ce traité stipulait que « dans le cas où la France et la Grande-Bretagne augmenteraient leurs possessions coloniales en Afrique, aux dépens de l'Allemagne, ces deux puissances reconnaîtraient à l'Italie le droit de revendiquer pour elle-même de justes compensations, notamment en ce qui concerne les questions touchant aux frontières des possessions italiennes de l'Erythrée, de la Somalie, de la Libye et des colonies voisines, appartenant à la France et à la Grande Bretagne. »

On assure qu'il y aurait eu plus tard, à Saint-Jean de Maurienne ou ailleurs, des promesses plus précises faites de notre part à l'Italie, mais il ne peut s'agir que de bonnes paroles, sans aucune trace écrite et sans engagement proprement dit de notre part. Les paroles s'envolent, les écrits restent ; cela est surtout vrai en diplomatie.

La guerre se termina par la victoire. C'est toujours une opération compliquée que celle du « partage du butin » entre des alliés. Le butin, dans l'espèce, c'étaient les colonies allemandes. C'étaient aussi la distribution des « mandats ». Sur ce dernier point, il fut réglé que les mandats ne pourraient être attribués qu'aux puissances ayant agi militairement dans les territoires placés sous mandat, tels que la Syrie, l'Irak, la Palestine, etc. De ce chef, l'Italie était exclue des mandats constitués dans l'ancienne Turquie.

Restait l'article 13 du Pacte de Londres. La Conférence de la Paix confia le soin d'en examiner l'application pratique à une Commission présidée par lord Milner, qui tint ses séances au ministère des Colonies, à Paris. La séance la plus orageuse (il y en eut quelques-unes) fut celle du 20 mai 1919. M. Crespi et M. di Martino, délégués italiens, abattirent leur jeu ce jour-là.

— « Ce que nous réclamons de la France, s'écria M. Crespi, selon les engagements pris envers nous, c'est Djibouti, et, avec la fraction de territoire nécessaire, le chemin de fer qui, partant de Djibouti, atteint le chef-lieu de l'Ethiopie, Addis-Abeba.

— Vous nous demandez l'impossible, répondit M. Henry Simon, ministre français des colonies et l'un de nos plénipotentiaires à la Conférence. Le port de Djibouti, la ville de Djibouti, c'est toute une œuvre due à de longues années d'effort et dont la France est fière ; quant au chemin de fer, la construction en a été entreprise et achevée grâce à des capitaux français. Nous avons également besoin du port et du chemin de fer : du premier, parce que c'est, pour nos navires, la seule escale dont nous disposions dans la mer Rouge ; du chemin de fer dont nous tenons la tête de ligne, parce que c'est la seule voie d'accès existante vers l'Ethiopie.

— Nous savons quels ont été vos sacrifices, répliqua M. Crespi, mais nous sommes prêts à vous rembourser toutes vos dépenses. »

On ne pouvait s'entendre. De part et d'autre, il ne s'agissait pas seulement d'une question d'argent, mais d'une question de prestige. Dans une séance ultérieure, M. Crespi déclara tout net : « Si vous ne pouvez nous donner satisfaction, tout ce que vous nous proposerez en dehors de Djibouti, nous avons le devoir de vous en prévenir, sera de peu de valeur pour nous. »

La Conférence ne pouvait pourtant s'éterniser. Lord Milner s'interposa. L'Italie dut, bon gré mal gré, accepter tout ce que nous lui proposions : une rectification de frontière en Tripolitaine, lui assurant, par Ghadamès et Ghat, toute la route des caravanes. D'autre part, en Tunisie, la France s'engageait à réserver chaque année 600.000 tonnes de phosphates pour les besoins agricoles de l'Italie.

L'Italie se retirait cependant mécontente. Elle opposait à la « pingrerie » française la générosité anglaise. Pour se libérer de l'article 13, l'Angleterre céda en effet à l'Italie le Jubaland, contigu à la Somalie italienne. Pour l'immense empire colonial anglais, la concession n'était pas tellement importante. Mais elle avait l'avantage d'arrondir un domaine italien, justement dans la région où nous avions dû nous montrer intransigeants.

Pour se dédommager de ce qu'elle croyait une injustice de notre part, l'Italie eût bientôt l'idée de réclamer un « mandat » soit en Afrique, soit en Asie Mineure. Elle voyait croître sans cesse sa population sur un territoire mal pourvu en matières premières. Ses publicistes revenaient constamment sur le brûlant problème. L'Angleterre avait obtenu quitus, par la convention du 15 juillet 1924 ; en outre, les accords anglo-italiens de décembre 1925 et de juillet 1934 réglèrent, à la satisfaction de l'Italie, les frontières orientales de la Cyrénaïque italienne et du Soudan égyptien.

Il ne restait donc de rancœur qu'entre l'Italie et la France. Ces deux puissances méditerranéennes avaient peine à s'entendre sur leurs possibilités en Afrique. Les Italiens habitant la Tunisie, le développement de la Libye vers le sud, les visées italiennes sur le Cameroun, tout restait entre les deux pays cause de friction et de malaise. Ce qui gênait le plus la bonne harmonie, c'était l'inconsistance de certaines rêveries italiennes. A ce point de vue, l'avènement de Mussolini fut un grand bonheur pour nous. Ce qui caractérise cet homme de génie, c'est qu'il est positif et pratique ; il a horreur des nuages et de la brume ; il a le sens des réalités. Quand il a voulu réaliser l'accord avec le Saint-Siège, il a sauté à pieds joints par-dessus tous les obstacles et le traité du Latran a été conclu. Quand il a jugé nécessaire de se rapprocher de la France et que la France a pris la décision de faire le premier pas dans sa direction, il s'est montré ce qu'il a toujours été : l'homme des faits. On a pu causer avec lui, en toute franchise, en toute droiture. Et voici les solutions qui sont intervenues :

1° En Tunisie, le gouvernement italien a obtenu une prolongation des privilèges de ses ressortissants. Sans doute, le régime de faveurs dont ils jouissent est exceptionnel. Mais en réclamant un délai pour l'application du droit commun et en acceptant une date même éloignée pour cette application, l'Italie reconnaît implicitement et formellement notre autorité souveraine dans la Régence de Tunisie.

2° En Libye, il s'agissait surtout de déterminer la frontière sud, demeurée indécise. L'Italie demandait que cette frontière atteignît les régions montagneuses du Tibesti : cela se traduit sur le terrain par une augmentation de territoire de 114.000 kilomètres carrés. Ce serait formidable, s'il s'agissait de plaines comme la Beauce française ou même la Chaouïa marocaine. Mais le Tibesti, dont certains sommets atteignent 3.000 mètres, et qui est le grand réservoir d'eau des régions voisines, est cependant une zone hostile à l'homme. Ce qui nous importait c'était de maintenir le contact, la jonction entre notre Afrique occidentale et notre Afrique équatoriale. Tout en sauvegardant très fermement ce point essentiel,

nous nous sommes montrés conciliants sur le reste. Entre la frontière nouvelle de la Libye et le Tchad qui est entre nos mains, la distance reste de 900 kilomètres. Nous gardons dans le Tibesti le poste avancé de Bardaï et les salines de Tekro, qui alimentent nos populations tchadiennes. La nouvelle frontière libyenne part de Tummo, qui est à l'Italie, pour atteindre en droite ligne, à travers le massif du Tibesti, le point d'intersection du 24° degré est du méridien de Greenwich et du 18° 45 de latitude nord.

La Libye italienne devient ainsi une colonie assez vaste pour envisager un grand avenir. Tripoli est appelé à devenir, comme par le passé, un débouché naturel de premier ordre pour toute l'Afrique équatoriale [1].

Passons maintenant au golfe d'Aden, au sortir de la mer Rouge. Les revendications italiennes avaient cessé d'y être aussi âpres ; il n'a plus été question de Djibouti, magnifique installation française qu'aucun gouvernement ne pourrait songer à aliéner. Une rectification de la frontière italienne d'Erythrée, portant sur un territoire de 30 kilomètres sur 20, et la cession de l'île de Doumeïra, voilà ce que nous avons accordé. Ce n'est pas cela qui peut enlever à notre colonie de la Côte des Somalis son champ d'action. Les Italiens sont pourtant satisfaits, parce que, si l'importance économique du territoire cédé est faible, la valeur stratégique de l'île de Doumeïra, placée en face de l'îlot anglais de Périm, à l'entrée du détroit du Bab el Mandeb, est indéniable.

D'autre part, les Italiens ont obtenu de nous une participation aux actions du chemin de fer de Djibouti à Addis-Abeba. Cette voie ferrée de 783 kil. est l'artère naturelle du commerce éthiopien. Elle est actuellement sous la direction de la compagnie des chemins de fer franco-éthiopiens. N'oublions pas que dès 1928, le chiffre d'affaires réalisé à Djibouti atteignait un milliard. Le but de l'Italie est de développer ses relations économiques avec l'Ethiopie, et c'est ce qui explique les négociations si laborieuses entre les deux pays. L'Abyssinie se prête à toutes les cultures méditerranéennes et tropicales. Et comme ce vaste empire n'a pas de débouché sur la mer, il est obligé d'emprunter soit la voie ferrée de Djibouti, soit les routes de la colonie italienne. De ce dernier côté, le transit est effectué par caravanes de chameaux ou de mulets, qui s'arrêtent aux grands marchés et caravansérails tenus à la frontière de la Somalie ou de l'Erythrée. Le réseau routier de l'Erythrée italienne ateint 3.596 kilomètres et il est branché sur la voie ferrée de Djibouti ou sur celle de Massahouah-Amhara, qui mesure 182 kil. et dont l'installation est parfaite [1].

Concluons avec M. Duchêne :

« En somme, il ne sera plus question désormais du traité de 1915, dans les rapports de la France et de l'Italie. Cette sorte de quitus est même explicitement consacrée par le texte même de l'accord. Ecarter ainsi une cause permanente de trouble ; se prémunir, autant que possible, contre des nuages qui peuvent d'un coup assombrir l'horizon, c'est beaucoup, comme on n'a pas manqué de l'observer, et l'on ne peut que se louer, du côté français, de l'effort méritoire de conciliation que les services compétents des ministères intéressés ont accompli. De part et d'autre, pour tout dire, on ferme une page honorable sur un épilogue souhaité, la malencontreuse histoire du Pacte de Londres, en 1915 ; au point de vue colonial, cela même, c'est un très heureux résultat. »

VI

Puisque nous venons de faire un petit voyage en Erythrée, arrêtons-nous au retour sur les côtes de Palestine. L'intéressante revue *Le Recrutement sacerdotal* de janvier-février 1935 nous donne un curieux article intitulé « Pour profiter d'un voyage en Palestine » et signé C. Saarda. A vrai dire, nous aurions pu emprunter au même n° de très vivants détails de M. A. Prenat sur les « Prêtres d'aujourd'hui, » ou d'opportunes suggestions de l'infatigable M. G. Bardy sur les « spécialités » auxquelles un prêtre peut s'adonner. Mais la place nous manque et nous retiendrons seulement quelques pensées de M. Saarda.

« Un nombre considérable d'ecclésiastiques, nous dit-il, visitent aujourd'hui la Palestine : ils sont attirés là-bas, comme nos ancêtres des Croisades, par l'amour du pays où Notre-Seigneur daigna vivre, qu'il a choisi pour sa patrie, sanctifié par sa présence, relevé par sa doctrine, enthousiasmé par ses miracles. »

Evidemment, la Palestine, pour ceux d'entre nous qui peuvent s'offrir ce voyage, c'est autre chose qu'un voyage d'agrément. C'est un *pèlerinage*, c'est une démarche de l'âme, c'est la satisfaction accordée aux plus saintes curiosités de l'esprit. La Palestine, pour nous, c'est Jésus, c'est son Evangile, c'est une atmosphère, une ambiance qui nous aide à comprendre plus finement et plus

[1] Une bonne partie de la Tripolitaine est couverte d'étangs dont le principal est celui de Tanorga, long de 125 kilomètres et large de 3. Le sous-sol de ces étangs est riche en sels dont certains contiennent du carbonate ou du bicarbonate de soude. Une des principales industries côtières est la pêche et la préparation du thon. En 1933, on en a pêché 11.997 quintaux, représentant une valeur de 3.653.100 lires. La pêche des éponges dans les eaux de Zuara et de Tripoli a atteint, la même année, le chiffre de 47.424 kilos, soit 3.517.390 lires. Deux chiffres vont nous donner d'un seul coup l'idée du mouvement d'affaires de la Tripolitaine : importation en 1932 : 160.568.000 lires, dont environ 70 °/. venant d'Italie (115 millons de lires), — exportation : 29.777.000 lires, dont 37 °/o seulement pour l'Italie (11 millions de lires).

A partir du 1er juillet prochain, les deux colonies de Tripolitaine et de Cyrénaïque n'en feront plus qu'une seule, sous l'autorité d'un gouverneur unique, et sous le nom général de *Libye italienne*.

[1] On cultive en Erythrée le froment, l'orge, la semoule, le maïs, le coton. On compte déjà 500 000 plants de caféiers. Le palmier *dum* donne une noix très utilisée. Le bétail a une certaine importance : plus de 540 000 bœufs, près de 1.300.000 moutons et chèvres et de 60.000 chameaux. Comme chiffre d'exportations, l'Erythrée dépasse la Tripolitaine du double, et elle lui est égale pour les importations. Sur les côtes on pêche la perle et la nacre. Massaouah, sur la mer Rouge, en est le grand marché.

profondément le Livre des Livres. « S'édifier et prier, voilà le premier attrait qu'exerce la Palestine sur une âme sacerdotale. »

Mais M. Saarda apporte aussitôt une autre raison, qui est aussi de toute première importance. Nous répétons tous les jours que l'Evangile est le salut de la civilisation en mortel péril. Nous en sommes convaincus ; nous le sentons si bien que nous comprenons que l'on ne peut donner aux âmes en détresse rien de plus vivant, de plus nourrissant, de plus éclairant, de plus consolant que l'histoire de Jésus, le récit de sa vie, de ses prédications, de ses miracles, de ses souffrances. Il est clair que de pouvoir dire : « J'ai vu tel ou tel site évangélique, » peut ajouter beaucoup à notre emprise sur l'attention de nos auditeurs. Et pourtant M. Saarda constate que bien peu des pèlerins de Palestine tirent de leur voyage tout ce qu'il peut rendre à ce sujet :

« Sans doute, écrit-il, on a regardé de tous ses yeux. En revenant, avec quelques clichés de la Bonne Presse et quelques instantanés que, par travail personnel, on aura ajoutés ou qu'une pénitente aura pris pour nous, on fera à ses paroissiens une conférence avec projections. En ce cas, l'expérience le révèle, on raconte non pas l'Evangile, mais son voyage... Donc, on dispose un récit plus ou moins pittoresque, — en quinze jours, il est difficile de découvrir toute une région, fût-ce la Méditerranée. — Cet aboutissant presque impersonnel, comment posséderait-il la vie ? Comment satisferait-il autre chose qu'une curiosité passagère ? Curé d'une population limitée, l'auditoire ne se renouvelant pas, on a vite atteint l'utilisation extrême de son labeur et, un peu déçu de tirer si mauvais parti de ce qui semblait d'abord fécond, on se réfugie dans un silence chagrin et, même dans les sermons, on ne fait plus allusion aux pays du Christ. »

M. Saarda estime que c'est que l'on n'a pas su s'y prendre et qu'il y a mieux à faire. Et il s'en explique.

Il y a, dit-il, trois manières de prêcher : dogmatique, morale, historique. La première manière est indispensable, certes. Il ne s'agit pas de la dénigrer ou d'y porter atteinte. Mais enfin, elle est difficile à rendre intéressante. Nous avons étudié le dogme au Séminaire de la seule façon qui soit vraiment scientifique, selon la méthode scolastique, infléchie suivant les exigences de la théologie moderne, c'est-à-dire positive. Pour nous, c'est excellent. Mais comment rendre tout cela accessible aux fidèles ? Voilà le grave problème. M. Saarda remarque très justement, en faisant allusion aux recueils *Dormi secure,* comme on les appelait, il y a quatre siècles, que « se fier aux sermonnaires à 12 f., c'est la mort. »

Et il ajoute : « La prédication morale occupe, à l'heure actuelle, la majorité des chaires ; on trouvera toujours quelques mots sur le blasphème ou sur l'observation du dimanche. « Du moins, pense-t-on, je serai pratique. » C'est vrai ; de tels sujets sont les plus pratiques qui soient, pour ceux qui ne mettent jamais les pieds à l'église... Pourtant, il reste que l'enseignement catholique trouve dans la morale une source abondante et profitable. »

On devine, au total, que les préférences de l'auteur vont à la troisième manière de prêcher. Il voudrait que l'on prêchât surtout *historiquement.* « Il faut entendre par là, dit-il, surtout l'exposition de l'Evangile. » Nous abondons pleinement dans son sens. Nous croyons que quiconque en fera l'expérience sera surpris des résultats obtenus par le simple exposé historique de la vie de Jésus. C'était, remarque M. Saarda, la méthode des apôtres. Sans doute, nous ne pouvons pas dire comme eux : « J'ai vu, j'ai entendu. Je dis et j'atteste ce dont je fus témoin ! » Mais l'historien n'est que le metteur en œuvre des *témoignages.* L'histoire est l'art de ressusciter le passé. Il n'y a rien qui s'adapte mieux à la structure de la pensée humaine. C'est par des faits, par des récits, par des images que les vérités de la foi entrent le mieux et le plus profondément dans les cœurs.

Vous ne pouvez faire entendre les battements du cœur de Jésus qu'en le faisant agir et parler devant ceux qui vous écoutent. Or, c'est cela qui est l'essentiel. L'Evangile vient du *cœur* et parle au *cœur.* C'est ce qui en révèle le caractère divin. Les autres chefs d'école parlaient aux sens, tout au plus à la raison ; ils restaient à la *surface.* Jésus seul a su aller directement *au fond.* Il nous a aimés, il nous demande notre amour : c'est tout le mystère du salut. Seulement, pour que l'ineffable histoire de l'amour de Jésus prenne toute sa force, il est indispensable que l'orateur soit lui-même très pénétré du sens général et des péripéties de cette histoire. Un récit ne peut être vivant que s'il est fourni en détails concrets, si l'on sait le rendre présent aux regards de l'auditeur. J'ajouterai aux suggestions si justes de M. Saarda que c'est une erreur grave, quoique très commune, de se figurer que l'histoire du Christ est suffisamment rendue par la lecture commentée des textes évangéliques, les uns à la suite des autres. Les textes, ce sont les sources. Or, l'histoire repose sur les sources, mais elle les interprète, les prolonge, les met en œuvre. Elle y ajoute tout ce que le raisonnement, l'induction, le maniement sage de l'hypothèse peuvent y joindre de compléments utiles. Assurément, nos Evangiles sont des sources privilégiées. Il faut beaucoup les citer, il faut les suivre de près, il faut les tenir constamment sous les yeux du spectateur ; on ne doit y toucher qu'avec un souverain respect. Mais le seul fait de placer ces sources incomparables dans un ordre chronologique, de marquer la dépendance des faits entre eux, de faire ressortir les lignes directrices de la vie du Sauveur, suffit à donner à cette divine histoire un relief, une force, une puissance émotive incomparables.

M. Saarda, qui, à mon sens, n'insiste pas assez sur ce point : la technique historique, le sens de la résurrection du drame évangélique, a mille fois raison quand il indique tout ce que la *géographie physique et humaine,* c'est-à-dire la connaissance des sites, des usages, des mœurs, peut

donner également, et par surcroit, de vie et d'action efficace à l'exposé de la Vie de Jésus. C'est là que le pèlerin de Palestine trouvera ses principaux et ses plus désirables triomphes.

Et nous conclurons volontiers avec lui :

« Dirons-nous que nous regrettons de voir le genre historique rarement utilisé ? Peut-être. Les hommes sont toujours de grands enfants et toujours charmés par les récits Il n'est pas défendu de croire que les infidèles de maintenant seront attirés par ce qui plaisait aux premiers infidèles. Mais pour aborder ces sujets, il est indispensable de savoir parfaitement le texte des Evangiles, — et j'ajouterai : la mise en ordre d'histoire de ce texte, — jamais assez connu, puis, pour faire vibrer ce résumé concis, de suppléer ce que les apôtres connaissaient si bien : les rues de Jérusalem, les pentes de Gethsémani, crevées de pierres nues. Voilà notre cadre pittoresque, mais ce n'est pas assez ; la géographie ne suffit pas, il faut aussi connaître les usages, puisque devant ces paysages des hommes doivent se mouvoir. »

On ne saurait mieux dire. Et pour ceux qui n'ont pu faire le voyage de Palestine, il n'en sera que plus important d'étudier à fond des livres spécialement consacrés soit à la description de la Palestine et de ses mœurs au temps de Jésus, soit tout simplement à l'exposé historique de la vie du Christ.

Les exemples que donne M. Saarda sont très suggestifs. On voit par ces exemples, de la façon la plus frappante, les services que ces études doivent rendre à la connaissance approfondie et vivante de l'Evangile.

VII

La visite de M. Laval au Vatican et le discours du pape aux journalistes ont certainement allumé bien des curiosités. Je croirais volontiers que c'est à ce renouveau d'actualité que nous devons, dans la *Revue de Paris* du 15 février, l'article très curieux intitulé : *A l'Ombre du Vatican*.

Pas de signature : de mystérieuses étoiles. Il s'agit évidemment de quelqu'un de très renseigné, appartenant probablement au monde diplomatique officiel ; de là le soin de cacher le nom.

L'auteur nous décrit d'abord les rues d'accès au Vatican, les pittoresques *Borghi*. Passons. Il nous conduit ensuite au « Quartier général des Jésuites » et nous montre en action, chez eux, la politique *mondiale* de l'Eglise convertisseuse qui a reçu du Christ même l'univers pour champ d'activité. Les Jésuites reprennent ici leur vraie figure. « A mesure que la visite se poursuit, dit l'auteur, l'image du Jésuite de salon trop souple, trop raffiné, tel que la littérature si souvent nous le présente, se déforme et disparaît. » Nous apprenons en passant que l' « empire » confié aux soins des Pères contient 203.539.088 âmes !

Nous entrons enfin à la Cité vaticane [1]. Mais nous avons hâte d'arriver au pape, le souverain de céans.

Ecoutons notre guide. Le portrait est à recueillir.

« Tout ce monde charmant, désuet et coloré, — ce petit monde qui n'a pas son pareil au monde, — n'a qu'un sujet de pensée, de méditation, de propos : le pape. Non pas le pape en tant que chef suprême de l'Eglise, mais en tant que souverain de la Cité du Vatican, c'est-à-dire de la dernière monarchie absolue de l'Europe.

« Il y a donc une opinion publique au Vatican : elle murmura quand on nomma *Via Guglielmo Marconi* la rue qui mène à la station de T. S. F. — Marconi, c'est un étranger, après tout ! Il y avait assez de grands hommes dans l'histoire de l'Eglise, pour n'avoir pas besoin d'en emprunter au dehors ! — Elle murmura surtout quand les traitements furent brusquement réduits de 10 %, par simple mesure d'économie. Cette opinion publique eut l'an dernier toute une après-midi de grande émotion ; vers 15 heures, une nouvelle inconcevable se répandit comme une traînée de poudre : le Saint-Père avait disparu. L'affolement ne s'apaisa que tard, dans la soirée, quand le pape revint, un peu fatigué, mais heureux. Comme la journée était belle, il avait revêtu sa plus vieille soutane, fait signe à son secrétaire et s'était échappé vers Castelgandolfo, qu'on aménageait alors en résidence d'été. Il avait visité les travaux en cours, le poulailler modèle, la métairie modèle, les systèmes modèles d'arrosage, de bêchage, de fumage. Pour mieux voir le paysage qui des jardins de la villa s'étend sur les monts Albains, il avait eu soin — précaution touchante — d'emporter la lorgnette dont il se servait autrefois comme alpiniste.

« Pie XI avait fait, ce jour-là, preuve de cet esprit d'indépendance auquel, après douze ans de pontificat, bien des personnages de sa suite n'ont encore pu se résigner. Seul responsable, il entend demeurer seul maître de ses décisions. La chronique, qui brode d'ailleurs souvent sur la vérité, rapporte qu'il refusa de faire cardinal un de ses familiers à qui il avait pourtant décidé de donner le chapeau, pour la seule raison que le malheureux candidat n'avait pu garder pour lui seul la bonne nouvelle et qu'elle s'était répandue avant le consistoire. La chronique rapporte aussi qu'Alphonse XIII, alors roi d'Espagne, reçu en audience par le pape, ayant osé recommander la nomination de quelques évêques, Sa Sainteté fit nettement comprendre à Sa Majesté qu'elle n'avait pas de conseils à recevoir d'Elle, et les évêchés en question n'eurent point comme titulaires ceux que le roi protégeait.

« Qu'il s'agisse de marier son neveu ou de préciser les termes d'un Concordat, Pie XI surveille tout, décide tout La Curie romaine s'impatiente parfois de son rôle effacé, elle soupçonne le pape de maintenir volontairement réduit le nombre des cardinaux, qui devrait être de 70 et qui n'est aujourd'hui que de 53, moins par souci de ne pas grever le Trésor, que dans le dessein de modérer toute influence extérieure à la personne même du Souverain Pontife. »

Il va sans dire que je cite ici la *Revue de Paris* à titre purement documentaire, en lui laissant toute la responsabilité de l'exactitude de ses affirmations

Mais il ne nous déplaît pas le moins du monde que le pape gouverne. C'est sa fonction propre et il a grâce d'état pour cela. Nous ne sommes plus au temps du Concile de Bâle et nous ne croyons

[1] Cet état compte 44 hectares, 1.025 habitants, sur lesquels 578 Italiens, 275 Italiennes, 117 Suisses et 4 Suissesses, 8 Français et 2 Françaises, 8 Allemands et 4 Allemande, 1 Américaine du nord, 2 Polonais et 1 Lithuanien.

guère aux vertus du parlementarisme dans le monde politique profane, à plus forte raison dans la direction de l'Eglise universelle. Que le système des « recommandations » soit exclu, que ce qu'on nomme le « piston » n'existe pas dans les nominations épiscopales, nous en étions bien convaincus avant la lecture de cet article, mais ce qu'il nous en dit n'est pas pour déplaire au « prêtre moyen », comme on dit à présent.

Mais nous comprenons mieux, avec les traits d'indépendance que l'on vient de nous citer, les réalisations du règne de Pie XI :

« La réconciliation entre le Saint-Siège et l'Italie a été faite par deux hommes ayant en commun la plus haute idée possible de leur propre autorité. Pie XI et Mussolini ont l'un pour l'autre un sentiment de respect et d'admiration, mais c'est ce qu'il retrouve de soi-même que chacun admire et respecte dans l'autre. Le traité était signé depuis trois ans. Salué par des cris d'allégresse, il avait été suivi d'un conflit violent à propos de l'Action catholique ; d'un bord du Tibre à l'autre, on s'était bombardé à coups d'éditoriaux et d'encycliques ; puis ç'avait été l'armistice, la paix retrouvée, mais les deux hommes ne se connaissaient pas. Le 11 février 1932, à 2 h. 40 exactement, Mussolini monta l'escalier pontifical ; il avait revêtu l'uniforme de premier ministre et portait les insignes de l'Eperon d'Or. Il traversa la salle Clémentine, suivi de trois de ses ministres, la tête haute, mais ému. Du dictateur et du Pape, ni l'un ni l'autre n'avait encore cédé jusqu'alors. Quel tour allait prendre l'entretien ? Quand le Duce eut franchi le seuil de la bibliothèque privée, le Saint-Père vint au-devant de lui et lui dit : « Avez-vous de bonnes nouvelles de votre fille ? Elle est toujours en Chine, n'est-ce pas ? » Mussolini était séduit !

« Depuis lors, les rapports entre l'Eglise et le Fascisme ont été excellents. Certains prétendent que le Duce et le Pape se téléphonent chaque jour directement. C'est peut-être excessif. Ils ont en tout cas deux intermédiaires qui se complètent : le nonce, Mgr Borgongini-Duca, et l'ambassadeur, comte César Marie de 'Vecchi di Val Cismon, à qui ses domestiques disent tout bas quand il se rend chez Mussolini : « *Ave Cæsar !* » et quand il se rend chez le pape : « *Ave Maria !* [1] »

Tout le monde sait que le pape est un ami des livres. C'est pour cela que Louis Barthou, qui était lui-même un bibliophile passionné et intelligent, n'avait pas cru pouvoir lui faire plus grand plaisir que de lui offrir de très beaux livres, que M. Louis Laval lui a, de fait, présentés lors de sa visite récente. Le pape en a été ravi [2].

On cite le fait d'un voyageur français qui offrit un jour au pape une *Description détaillée de la Géologie des Alpes*, en sept volumes. Les planches étaient magnifiques et il s'agissait des Alpes ! « Ce jour-là la France eut, dans le cœur de Sa Sainteté, une place de choix. »

Pour donner une idée de la foule formidable des réceptions faites par le Saint-Père, signalons seulement qu'au cours de l'année sainte, 1933-1934, le nombre des pèlerins venus à Rome est évalué à 1.200.000 et que tous, à peu d'exceptions près, furent reçus par le pape. Il avait alors 76 ans ! [1].

Une chose qui mérite l'attention des esprits réfléchis, c'est le fonctionnement de la formidable organisation administrative de l'Eglise. L'Eglise catholique compte 300 millions de fidèles, en chiffres ronds. Cette armée immense est répartie en 1167 diocèses. Il y a en outre une infinité d'Ordres, de Congrégations, de groupements intermédiaires. Il faut considérer que tout cet ensemble englobe les nations les plus diverses, que l'Eglise parle toutes les langues connues, que dans tout l'univers les esprits les plus divers concentrent leur attention, leurs méditations, leurs facultés sur le dogme, l'exégèse, la liturgie, la morale, et qu'enfin tout mouvement qui traverse l'Eglise a des répercussions politiques parfois très importantes et soulève des problèmes dont peuvent se préoccuper les hommes d'Etat des divers continents. On peut se demander comment un seul homme peut avoir l'œil sur tant d'intérêts sacrés à la fois. Mais « c'est que l'Eglise romaine, malgré son double principe d'unité et d'autorité, laisse à ses représentants, à chaque étage de la hiérarchie, une liberté d'initiative qui étonne. »

Il est clair que cette liberté deviendrait rapidement source d'abus regrettables, — comme cela du reste est arrivé à maintes reprises au cours de l'histoire ecclésiastique, — si l'Eglise, au moyen de l'institution des Séminaires, n'avait trouvé le moyen d'infuser à ses dignitaires de tout ordre le sens profond de leur responsabilité devant Jésus-Christ, souverain Juge des vivants et des morts.

N'empêche qu'au temps même où l'institution des Séminaires entrait dans la pratique, dans la seconde moitié du XVIe siècle, l'organisation centrale de l'Eglise prenait aussi sa forme définitive, grâce à la création des « Congrégations romaines. »

L'auteur de l'article que nous analysons s'extasie sur ces « Congrégations » qui, pour un laïque, habitué à énumérer les rouages des grandes administrations d'Etat modernes, présentent un caractère si spécial. Il essaie d'établir des équivalences entre ces Congrégations et les « ministères » entre lesquels se répartit l'autorité gou-

[1] Signalons que récemment, — le 24 janvier, — le comte de 'Vecchi a été placé à la tête du ministère de l'Education nationale. Mais les relations entre l'Eglise et l'Etat italien demeurent parfaitement cordiales.

[2] Une preuve que l'on peut en donner, c'est que l'*Illustrazione Vaticana* de février a reproduit quelques-unes des plus belles gravures de ces ouvrages : « Les volumes, dit-elle, sont d'ailleurs de grande valeur ; ce sont : *Les Nouvelles Annales de Paris*, qui sont celles de la France, le *Couronnement de Louis XV* et les *Délices de Paris*, qui nous montrent d'anciennes vues de la ville. Il faut y joindre l'ouvrage de M. Barthou : *Lamartine orateur*. »

[1] Il est vrai que pour les très nombreux pèlerinages, les réceptions ont lieu à Saint-Pierre. Du temps de Léon XIII, la foule clamait avec enthousiasme, à l'apparition du pape : « *Evviva il Papa Re !* » Pie X, qui aimait le recueillement, imposa le silence ; on se contenta d'agiter des mouchoirs. Avec Benoît XV, les acclamations reprirent sans expulser les mouchoirs. Sous Pie XI, mouchoirs et bravos ont également droit de cité.

vernementale. La *Consistoriale,* chargée de la surveillance des diocèses et des nominations d'évêques, correspond à notre ministère de l'Intérieur ; le pape en est lui-même le préfet, ce qui indique l'importance qu'il y attache. La *Congrégation du Concile,* qui veille à la discipline du clergé, lui apparaît comme l'équivalent du ministère de la Justice. La *Propagande* tient lieu du ministère des Colonies. La *Congrégation des Affaires extraordinaires* s'apparente au ministère des Affaires étrangères, et le *Saint-Office* au ministère de la Défense nationale. Mais comme nous n'avons pas de ministère de la perfection morale, nous n'avons aucun équivalent de la *Congrégation des Religieux.* On pourrait comparer la *Congrégation des Rites* au ministère de l'Education physique et celle *des Sacrements* au ministère de la Santé.

De toutes ces Congrégations, celle qui s'est le plus développée en ces temps derniers est la Propagande. Saviez-vous que « plus du quart des missions existant actuellement dans le monde sont nées depuis la mort de Benoît XV » ? Cela seul suffit à définir le pape Pie XI comme le « pape des missions. » Les clergés indigènes se développent rapidement : on compte actuellement 16.000 séminaristes de couleur, et si nous n'avons pas encore d'évêque noir, les jaunes forment déjà un nombre appréciable. Les représentants de la race blanche accuseraient volontiers l'Eglise de trahir la race. Mais le pape est tenu, par sa fonction même, de planer au-dessus des préoccupations de cette nature. La Propagande n'a pas d'autre but que de défricher les terres infidèles et de les conduire jusqu'au point où elles prennent place dans la hiérarchie ordinaire, en passant sous le contrôle de la Consistoriale. Pour le moment, la Propagande compte 30 archidiocèses, près de 70 diocèses et 368 vicariats et préfectures apostoliques.

Mais au-dessus des Congrégations il existe un rouage analogue à la Présidence du Conseil, à savoir, la *Secrétairerie d'Etat.* Le cardinal Secrétaire d'Etat est le Président du Conseil, il est le bras droit du pape. Il préside la Congrégation des Affaires extraordinaires. Il reçoit les cardinaux préfets des autres Congrégations régulièrement deux fois par mois. Il s'entretient chaque jour longuement avec le pape ; leurs appartements sont tout proches. Deux jours par semaine, le vendredi et le samedi, le cardinal reçoit les ambassadeurs et ministres auprès du Saint-Siège.

« Le très haut personnage qui dirige ce département est un Romain grand et maigre, aux yeux noirs, au teint brun. Il a fait ses premières armes dans la diplomatie pontificale sous le cardinal Merry del Val, puis sous le cardinal Gasparri, auquel il succéda en 1930, après avoir reçu la pourpre et le chapeau. Périodiquement, la voix publique du Vatican, celle qui chuchote autour des tasses à thé, annonce : « le cardinal Pacelli va quitter la Secrétairerie, » puis la rumeur se tait et le cardinal demeure. Ceux qui le connaissent bien disent qu'il y a, qu'il y eut toujours un véritable drame, une constante nostalgie du sacerdoce, un scrupule chez le premier des Princes de l'Eglise de ne pas bien servir l'Eglise. Le ministre des Affaires étrangères voudrait parfois être prêtre de campagne » !

Comme on le comprend bien ! Mais comme cela nous change des ministres qui se cramponnent à leurs portefeuilles, dans la politique profane !

Et comment un pape et son secrétaire d'Etat comprennent-ils, de nos jours, la politique de l'Eglise ? L'histoire nous apprend que la papauté a cherché, pendant longtemps, à exercer une influence directrice sur la politique européenne. Qu'en est-il aujourd'hui ?

Il semble que le premier souci du gouvernement de l'Eglise soit d'entretenir des relations amicales avec tous les « pouvoirs de ce monde. » Mais ce souci n'est pas une fin, ce n'est qu'un moyen. « La politique du Saint-Siège peut se résumer en une phrase : défendre les droits des catholiques dans les divers Etats. »

Il est clair que la manière la plus efficace de défendre ces droits des âmes, c'est d'être en bons termes avec les gouvernements. De là un éclectisme voulu et supérieur :

« Elle n'est donc pas (la politique du Saint-Siège), par principe, favorable à telle ou telle forme de gouvernement ; elle n'est ni pro-républicaine, ni pro-monarchiste ; elle ne prend pas le parti d'un Etat contre un autre Etat ; elle est souple et patiente, par définition, et l'exemple le plus éclatant de cette souplesse et de cette patience se trouve dans la fondation même de cette Congrégation des Affaires extraordinaires, qui fut d'abord une Congrégation des Affaires ecclésiastiques de France, qui avait pour tâche de rechercher parmi les ruines de l'Ancien Régime les éléments d'une entente avec le nouveau. »

Un seul gouvernement au monde demeure actuellement en dehors des aspirations d'entente avec le Saint-Siège, et c'est celui des Soviets, non point parce qu'il professe le communisme, mais parce qu'il a fait de l'athéisme une institution d'Etat. Il y a cependant, en marge de la Secrétairerie, une Commission « *pro Russia* », qui est chargée de suivre de près l'évolution soviétique.

A ce sujet, l'auteur de l'article fournit une indication qui est pour nous une véritable révélation, mais qui ne nous surprend pas :

« Il y a trois ou quatre ans, certains émissaires allemands pressentirent cette Commission sur l'attitude éventuelle du Saint-Siège, au cas où le Reich prendrait la tête d'une véritable Croisade contre l'U. R. S. S. Il s'agissait de pénétrer en Russie à la faveur d'un soulèvement de l'armée soviétique, dont on se faisait fort de gagner certains éléments. Le plan grandiose devait permettre de donner le corridor polonais à l'Allemagne et de dédommager la Pologne en lui annexant des territoires soviétiques. Si hostiles que fussent les sentiments du Saint-Siège à l'égard du régime des Soviets, les émissaires ne furent pas écoutés. Leur projet avait un relent de révolution et de guerre qui ne pouvait que choquer profondément cette messagère de paix qu'est l'Eglise. »

Voilà une chose qui montre avec éclat l'attachement que l'Eglise porte à la paix du monde. Elle estime que ce n'est pas par la guerre que la lutte contre l'athéisme d'Etat pourra être menée, mais uniquement par le rayonnement de la vertu et de l'ordre.

A se rappeler les événements d'Allemagne, d'Espagne, du Mexique, sans parler de ceux de France où nous sommes encore si loin de la justice légale envers la foi catholique, on mesure l'ampleur des soucis qui pèsent sur l'âme des éminents dirigeants de l'Eglise du Christ.

Il est certain pourtant que tout catholique peut et doit être fier de la dignité, de la majesté, de la hauteur de vues, du désintéressement, de la noblesse d'âme, de la sainteté même de ses plus hauts représentants. Quel contraste avec la plupart des gouvernements profanes! Nous ne sommes plus au temps où l'on pouvait comparer un pape tel qu'Alexandre VI aux princes du siècle ! La conclusion du curieux article que nous venons de citer est très belle, car elle exprime justement ce sentiment d'admiration et de confiance que tout chrétien doit éprouver, en face du Saint-Siège :

« Tel est le pittoresque, le troublant mélange dont est composée l'atmosphère romaine. Ce minuscule royaume que couvre en entier, à mesure que le soleil tourne, l'ombre de la coupole, est aussi le plus grand de la terre, il est à peine de cette terre. Son souverain, la main droite levée, parle au nom de Dieu. Il invoque la paix, et les peuples inquiets tournés vers cette tache d'ombre que fait Saint-Pierre sur le sol voient dans le ciel une lumière immense. »

VIII

Dans l'article qui précède et dont nous n'endossons pas toutes les appréciations dans le détail, il a été question de l'extension de la Propagande. Pie XI, avons-nous dit, est « le Pape des missions. » Il est intéressant de remarquer que le XVIe siècle, qui fut le siècle dramatique de la « Rupture de l'Unité religieuse en Occident », celui qui assista à la rébellion de Luther, de Zwingli, de Calvin, de l'Eglise anglicane contre Rome, aux déchirements de la chrétienté européenne dans les « Guerres de religion », fut aussi un siècle de grandes conquêtes au dehors, comme si Dieu avait voulu compenser les pertes ressenties dans les vieux pays chrétiens, par une expansion extraordinaire dans des pays jeunes.

Or, il en est de même aujourd'hui. Nos vieux pays civilisés sont rongés d'athéisme, maçonnique ou non-maçonnique, de paganisme pratique ou même théorique. La foi s'en va d'un trop grand nombre de cœurs. C'est une grande tristesse d'assister à une pareille déchéance, à un tel rapetissement de l'horizon humain, à une régression aussi flagrante vers la barbarie, vers la corruption, la pourriture ! Sans doute, nous avons une consolation. Il reste des justes dans Sodome ! Nous croyons fermement que ce qui retarde l'échéance des catastrophes qui menacent le monde, *c'est cela*. Les hommes d'Etat n'y pensent pas ou ils agissent comme s'ils n'avaient aucune idée de ces compensations mystiques. Mais nous savons bien que, de cette façon aussi, c'est Jésus Christ qui est l'unique Sauveur du monde, et c'est pourquoi nous poussons tant nos chers lecteurs à s'employer de toutes leurs énergies, comme ils le font du reste, à maintenir et à étendre autour d'eux la connaissance directe, intime et agissante du Christ Sauveur.

Mais en dehors de cette première consolation, — celle de la *qualité* de nombre de nos chrétiens, — il en est une autre qui doit nous réjouir : c'est l'expansion de la foi en pays de mission. Il nous est arrivé déjà de parler des triomphes merveilleux de l'Evangile au *Ruanda*. Nous voudrions y revenir brièvement aujourd'hui, à propos de la publication par la revue belge *Grands Lacs* (revue mensuelle des Pères blancs) d'un n° spécial intitulé *Tornade* (en vente aux bureaux de la Revue, à Louvain-Héverlé, avenue des Célestins; 144 pages gr. in-8, dont 16 en héliogravure ; 5 fr.).

On est là-bas en pleine épopée. Cela rappelle les merveilles de la primitive Eglise. Les deux vicariats apostoliques du Ruanda et de l'Urundi s'accroissent, actuellement, à la cadence d'une paroisse de 1.000 âmes par semaine. Le vicariat du Ruanda progresse de 3 baptêmes par heure !

Notez bien que cela n'est pas venu tout seul. Les Missions ont bénéficié de l'appui discret mais résolu de l'autorité colonisatrice, la Belgique. Le premier résident belge au Ruanda, le major de Clercq, avait tout de suite rêvé de faire de ce pays un royaume chrétien. Lui-même avait toujours agi en vrai chrétien et s'était acquis le respect et l'estime de tous. Les missionnaires ont pu entrer dans le pays, grâce à sa protection. Ils ont couru, au début, les plus grands périls. Il y eut de longues années de travail, de souffrances, de dévouement et d'oubli de soi. Ce n'est qu'en 1900 que cette œuvre de pénétration a commencé. Mais écoutez maintenant le chant de triomphe du vénérable vicaire apostolique, Mgr Léon Classe : « Grâce à Dieu, aux jours sombres des dix premières années a succédé une ère de conversions presque sans pareille dans l'histoire des Missions d'Afrique. Ce succès, dix-huit de nos missionnaires, Pères, Frères, Sœurs, l'ont payé de leur vie... »

Et quels sont les facteurs dominants de cette progression merveilleuse ? Mgr Classe en signale deux principaux : l'amour de l'Eucharistie chez les néophytes, et l'influence bienfaisante de l'autorité colonisante.

« A l'Eucharistie, dit-il, nous devons et les conversions innombrables et la vie chrétienne intense, et l'esprit de prosélytisme de tous, pauvres et riches, et la confiance des chrétiens, chefs et peuples, en leurs prêtres. »

Quelques chiffres vont ici encore nous édifier. En 1931, le nombre des chrétiens du Ruanda et de l'Urundi ne dépassait pas encore 50.000 pour cha-

que vicariat ; il arrive maintenant à 150.000 ; en trois ans, on a donc gagné 100.000 baptisés par vicariat. Sur les 150.000 chrétiens du Ruanda, il y en a environ 100.000 qui sont en âge de communier ; or, en 1933, on a distribué 3.134.934 communions : soit une moyenne de 31 communions par chrétien et par an. C'est absolument merveilleux :

« La distribution de la Sainte Communion, à Kabgayi, écrit le P. Réginald Endriatis, professeur au Grand Séminaire de Kabgayi, est vraiment impressionnante, surtout aux grands jours. Dans la vaste église, deux bancs de communion sont dressés, l'un à l'entrée du chœur, l'autre vers le fond de la nef. A chacun des bancs, trois prêtres donnent la Sainte Eucharistie, tandis que trois autres la donnent dehors, à ceux qui n'ont pu entrer. Et cela dure une heure, deux heures... à n'en pas finir ! Entre temps, les gens chantent et prient, non seulement dans l'église où ils s'écrasent, mais aussi dehors, agenouilles sur la place, le long de la route et sous les arbres[1]. »

A Nyanza, grosse succursale centrale, le catéchiste en chef s'évertue à mettre un peu d'ordre dans le flot des communiants. Le prêtre, lui, distribue,... distribue sans fin. Il fractionne les hosties et distribue toujours, la tête en feu, le bras fatigué. Mais le ciboire s'épuise... les derniers ne pourront être servis. Le catéchiste est désolé. Resté à son poste, lui aussi est privé de l'Eucharistie. Pour comble de malheur, c'est un premier Vendredi du mois. Déjà huit fois, il a fait la communion réparatrice et voici qu'il manque l'ultime Vendredi ! Oh ! qu'à cela ne tienne ! Bravement il se met en route et va, à vingt kilomètres de là, à la mission de Save, recevoir la Sainte Communion.

Autre fait délicieux. Un Père est en tournée dans les succursales éloignées, Un soir, dans la tente, lui parvient le billet suivant : « Père, nous ne pouvons pas venir entendre la Messe, demain, c'est trop loin, mais si tu veux garder la Sainte Eucharistie, nous serons dix à t'attendre sur la route, pour faire la Communion. » Quand le lendemain le Père arrive à l'endroit indiqué, il voit les noirs qui, à son approche, se sont mis à genoux. Juste à ce moment, survient, au tournant de la route, un porteur courbé sous sa charge. Il voit le groupe à genoux, comprend ce dont il s'agit et, comme il était à jeun, prestement il dépose son fardeau sur le bord du chemin et court s'agenouiller, près des autres, pour communier. Après avoir prié un moment, tous se lèvent. Le porteur prend son fardeau et part... tandis que les autres, se tournant vers le Père, lui disent : « En voilà un qui a eu de la chance, n'est-ce pas ? »

On devine que pour satisfaire à ce merveilleux appétit de Dieu, les missionnaires, en trop petit nombre, doivent passer une partie de leurs journées au confessionnal. Les 56 prêtres attachés à la mission du Ruanda ont entendu en une année 562.000 confessions, soit chacun 10.000 pénitents, 28 par jour ! C'est tout de même un joli chiffre.

On dirait, en vérité, que c'est l'Histoire de l'Eglise qui recommence. Et le grand miracle de la diffusion de la *vraie* civilisation se renouvelle, en ces régions écartées ! Tandis que les blancs se paganisent, empruntent aux sauvages nègres non seulement leur musique (le jazz), ce qui n'est qu'une absurdité et un manque de goût, mais aussi leurs mœurs grossières et dévergondées, voici des noirs qui apprennent à comprendre l'amour infini de Jésus pour les âmes et à répondre à son cri si émouvant : « J'ai désiré d'un grand désir manger cette Pâque avec vous, avant de souffrir ! »

Les églises les plus vastes ne peuvent plus contenir les foules affamées du Corps de Jésus-Christ. Les communions de 15 et 20.000 personnes à la fois ne sont pas rares. On construit des sanctuaires de 80 mètres sur 30 et c'est toujours trop petit. Aux grands jours de fête, il faut célébrer le saint sacrifice en plein air.

Et voici le second facteur : l'Occupation belge. « L'autorité, innée en ce pays, écrit Mgr Classe, a été affermie et réglée ; les montagnes sillonnées de bonnes routes ; les famines périodiques ont cédé devant l'organisation des cultures ; l'abondance est venue et, demain, ce sera le bien-être par la multiplication intelligente des caféiers. Grâce à la sage conception du gouvernement, l'instruction a été mise à la portée d'un plus grand nombre d'enfants, mais instruction qui attache à la terre et ne veut faire ni des déclassés ni des dégénérés. »

L'une des conséquences de la diffusion de l'instruction a été de faciliter l'érection d'un Grand Séminaire qui compte 91 étudiants. Dans peu d'années, le Ruanda sera admirablement pourvu de prêtres. Une Congrégation de Sœurs indigènes atteint le chiffre de 50 membres. Une autre, de Frères indigènes, a l'air de vouloir rivaliser avec la première. Les prêtres noirs sont déjà vingt. La plupart sont nés de parents païens et arrivèrent au Petit Séminaire à peine baptisés. On en cite un qui croyait dur comme fer, qu'après quelque temps il changerait de couleur et deviendrait blanc comme les Pères Au début, il y eut beaucoup de déchet. Il fallait contrôler minutieusement la valeur de chaque vocation. Le Séminaire était formé de quelques huttes indigènes, avec une chapelle de mission. Actuellement, il offre de vastes bâtiments, sur le modèle de ceux d'Europe, et abrite 175 séminaristes ou postulants-frères, auxquels on apprend le français et le latin. Les cours du Grand Séminaire sont de la même nature que ceux de Belgique ou de France. On compte 6 ans d'études secondaires, 2 ans de philosophie, 5 ans de théologie. L'Eglise, bien différente de la maçonnerie qui, pour ses instituteurs, se contente d'un bagage assez sommaire, a toujours estimé que pour ses prêtres une culture aussi poussée que possible est indispensable.

Pour terminer cet exposé trop bref, nous ne croyons pouvoir mieux faire que de citer cette lettre écrite par un noir, Joseph Rukamba, à son fils, Jean-Baptiste, élève au Grand Séminaire de Kabgayi :

[1] On comprend la réflexion de Mgr Dellepiane : « Est-ce donc toujours Pâques ici ? »